

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2015-04-20

À UNE SÉANCE SPÉCIALE du conseil municipal, tenue à 8 h le 20 avril 2015 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley

SONT PRÉSENTS la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar, Messieurs Claude B. Meilleur, Patrick Clowery, Guy Larkin, Jacques Bogenez,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Liane Breton, directrice générale
EST ABSENT : Vincent Fontaine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contre-offre de la firme 9059-4979 Québec inc.
4. Période de questions des visiteurs et citoyens
5. Clôture de la séance

15-04-20.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 8 h et déclare la séance ouverte.

Les membres présents renoncent aux formalités de l'avis de convocation prévues au Code municipal.

15-04-20.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

15-04-20.03

CONTRE-OFFRE DE LA FIRME 9059-4979 QUÉBEC INC.

PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN

IL EST RÉSOLU QUE la Municipalité du Canton de Hatley accepte la contre-offre de la firme 9059-4979 Québec inc., signée en date du 15 avril 2015 à 15 h 55 dont copie est jointe aux présentes et mandate le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

15-04-20.04

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS

Aucun visiteur

15-04-20.05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à 8 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Liane Breton
Directrice générale